

N°14

LE MAGAZINE  
DE LA VILLE  
DE SOLLIÈS-PONT



UNE VILLE  
QUI CONTINUE  
D'INVESTIR  
POUR VOUS

UNE VILLE  
QUI SE  
DÉVELOPPE

UNE VILLE  
FIÈRE DE  
SON PASSÉ

Juin 2016



# VIVRE À SOLLIÈS

Tournoi  
des cerises



SUPPLÉMENT DÉTACHABLE  
LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ



## Ensemble, faisons cause commune !

Cette phrase adoptée par le congrès des Maires résume la nécessité de nous réunir au sein de notre commune pour la faire vivre et la défendre.

Alors que l'Etat se dégage de ses devoirs de solidarité et de soutien aux collectivités, alors que le département a considérablement diminué son aide aux communes, notre cité est de plus confrontée depuis deux ans aux errements de la gouvernance de notre intercommunalité, dont le président, conforté par la passivité des autres maires, n'a cessé de contrarier les intérêts vitaux de notre commune. Cette politique autant arbitraire qu'inéquitable et autoritaire cache mal l'incapacité et le manque de compétence.

Isolée, sous représentée, progressivement et injustement écartée, notre commune n'envisage plus son avenir au sein d'une intercommunalité dévoyée, hostile et sans avenir.

Notre inquiétude ne peut que grandir quand on sait que la loi de 2010 concernant la réforme administrative et celle de 2015 qui traite de la nouvelle organisation de la république (loi NOTRe) vont, dès 2018, transférer des communes vers l'intercommunalité de très importantes compétences.

Devant cette situation inédite, la représentation sollièsoise au sein de l'intercommunalité fait face. Avec le soutien d'autres conseillers communautaires, elle défendra énergiquement les intérêts de notre collectivité.

Avec eux et avec tous ceux qui croient en l'avenir de notre cité, malgré le contexte social et économique que nous connaissons, nous poursuivrons notre politique de solidarité essentiellement axée sur l'habitat et l'emploi dans un environnement soucieux de la vie quotidienne des administrés.

Ainsi, cette année verra la terminaison, la mise en chantier ou l'engagement de six opérations immobilières comprenant l'immeuble Marcel Pagnol, près de l'école Jean Moulin, le collectif "la Chocolaterie" dans le centre-ville et "les terrasses du Gapeau" sur la rue des Aiguiers où deux autres projets seront réalisés. Une opération sera également engagée au niveau de l'ancien espace jeunesse.

Ces constructions nous permettront d'atteindre l'objectif de 204 logements sociaux du dernier plan triennal fixé par l'Etat et feront sortir la commune de l'état de carence.

Enfin, la procédure concernant le futur éco-quartier des Laugiers Sud avance avec la désignation prochaine d'un aménageur.

Quant au projet d'extension de la zone d'activité, prometteur de centaines d'emplois, il progresse, un aménageur devant être prochainement désigné.

Vous le constatez, notre ville continue de se développer mais aussi de s'embellir. Dans quelques jours nous inaugurerons le beau et grand square "Eugène et Walda VIES, justes parmi les nations" qui constituera un trait d'union entre le centre, le cinéma "le RIO" et le nouvel ensemble immobilier de la rue des Aiguiers.

Puis, suivra après les vacances d'été, la première phase de la requalification de l'avenue de la Liberté qui dessert le parking Rezzonico, l'espace associatif et le foyer Quiétude, alors que sera réhabilité le chemin des Laugiers et solutionné la circulation et le stationnement dans le hameau.

Pas très loin sera réalisée la première étape de la rénovation du chemin des Fillols qui verra la construction d'un parking près de l'école Jules Rimbaud et la réfection des accotements du chemin des Pachicous, alors que sera entreprise la nécessaire sécurisation du carrefour de La Tour.

La commune continue de s'équiper et de se moderniser. Le chantier concernant la nouvelle caserne des pompiers implantée au hameau des Sénès a débuté en mai, alors que vont commencer les études pilotées par le Schéma Départemental d'Aménagement Territorial Numérique (SDTAN 83) pour l'installation du Très Haut Débit qui verra l'équipement par la fibre optique de nos entreprises et de tous les foyers, ce qui représente une importante participation financière de la commune à hauteur de 1 500 000 euros.

Bien évidemment, notre développement respectera notre environnement comme l'atteste la révision en cours de notre Plan Local de l'Urbanisme où les grands équilibres entre urbanisation, zone agricole et espaces naturels seront préservés et compatibles avec notre développement économique et une politique volontariste de l'Habitat.

Ainsi, sont en cours de réalisation de nombreux projets favorisant la transition énergétique et le maintien de la biodiversité comme la labélisation du futur éco-quartier des Laugiers Sud et l'implantation cette année d'une unité photo voltaïque de 13000 m<sup>2</sup>, ou encore le développement du réseau assainissement ainsi que la poursuite de la sécurisation de notre approvisionnement en eau potable.

L'accueil du public par les services de la nouvelle mairie, sera encore amélioré par la très prochaine création d'une maison commune des services publics.

Malgré les contraintes budgétaires, la rigueur de notre gestion nous a permis de maintenir la qualité des services à la population et d'organiser avec succès de nombreuses manifestations populaires comme récemment la journée Vintage ou encore de réaliser de brillantes expositions et de remarquables conférences, autant d'événements dont la réussite profite à la population et à la renommée de notre cité.

Les festivités estivales qui vont bientôt débiter sont une invitation au partage et à l'optimisme raisonné, avec de remarquables manifestations, comme l'exceptionnelle programmation cette année du festival du Château, ou encore le vingtième anniversaire de notre emblématique fête de la Figue.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

## Le printemps des Poètes à Solliès-Pont

Sous l'égide de l'association "la Voie d'Orphée" le printemps des poètes a su réunir une grande affluence de population à l'occasion de l'inauguration de la salle Léon Vérane. Notre maire a évoqué la mémoire de ce poète toulonnais qui vécut ses dernières années à Solliès-Pont après avoir épousé Marcelle Rezzonico, aubergiste au Lapin Blanc.



Léon Vérane



© Ville de Solliès-Pont

Ouverture du printemps des poètes

De nombreux poètes et conférenciers ont animé ces journées en évoquant les deux grands poètes qui ont célébré notre région, René Char, le résistant et Saint John Perse, le distingué diplomate.

Le public a apprécié le spectacle donné par les collégiens de la Vallée du Gapeau sous l'impulsion de Madame Christine Le Pottier. Les élèves des écoles primaires ont également participé à cet événement poétique avec une soirée dédiée à Léo Ferré et les ateliers de poésie dans la salle Eugène Baboulène où étaient exposées les œuvres de Georges de la Tour et de Christian Biancardini.

Suivit un final éblouissant avec le spectacle émouvant donné par la Compagnie V'Art Danse dirigée par Madame Sudre qui s'était inspirée de la dernière œuvre de Georges de Rivas, "ce que la Colombe dit à la Rose".



© Ville de Solliès-Pont

Inauguration de la salle Léon Vérane



© Ville de Solliès-Pont

Lecture de poèmes par monsieur ROUGIER

## Sommaire



page 3	Le printemps des poètes
page 4/6	Retour en images
page 7	Le bilan financier
page 8/9	La politique de l'habitat
page 10	La desserte de l'eau potable
page 11	L'avenue de la Liberté
page 12/13	L'OPAH, "Cœur de ville"
page 14	La caserne des Pompiers
page 15/18	Les festivités de l'été
page 19	Le 16 messidor de l'an 7

page 20	Les dentelières
page 21	Expositions et rencontres
page 22	La Maison de Service Public
page 23	"Daisy", le déshydratateur
page 24	Les 20 ans de la Débrouille
page 25/27	La jeunesse et le sport
page 28	Libre expression
page 29	Commerce et économie
page 30	Hommages
page 31	Le carnet solliès-pontois

# Retour en images...



Joëlle LAKS  
Adjointe aux Nouvelles Technologies  
et à la Communication

## Les matins de l'emploi au château // 24 et 25 mars



© Ville de Sollès-Pont



© Ville de Sollès-Pont

## Le printemps de l'Orgue // 19 mars



© Ville de Sollès-Pont

Francis CHAPELET organiste Paris  
à l'église St Jean Baptiste

## Soirée Irlandaise // 9 avril



© Ville de Sollès-Pont

Country Sun Valley , salle des fêtes



© Ville de Sollès-Pont

## Journée Vintage : une affluence record ! // 10 avril



© Ville de Sollès-Pont



© Ville de Sollès-Pont



© Ville de Sollès-Pont

# Retour en images...



Huguette BERTRAND  
Conseillère municipale  
à la Communication

## Soirée salsa // 16 avril



## Vide grenier des miaous // 16 avril



## Expositions de l'atelier - Salon Baboulène et salle Léon Vérane // 19 au 23 avril



## Braderie du Secours Populaire // 23 avril



## Vide grenier du Rotary Club // 1<sup>er</sup> mai



# 8 mai, Solliès au printemps



## Foire aux plants



## Rencontre avec les artistes



## Atelier plantations



## Exposition "son et couleur"



## Exposition des Boutis



## Salon du livre



## Club philatélique



## Festival des chapelles



## Les conférences



Histoire de la peinture à Tempéra  
Conférencière : Mme AULAGNON



Les origines de la révolution russe  
Conférencier : Louis BEROUD

# Le bilan financier



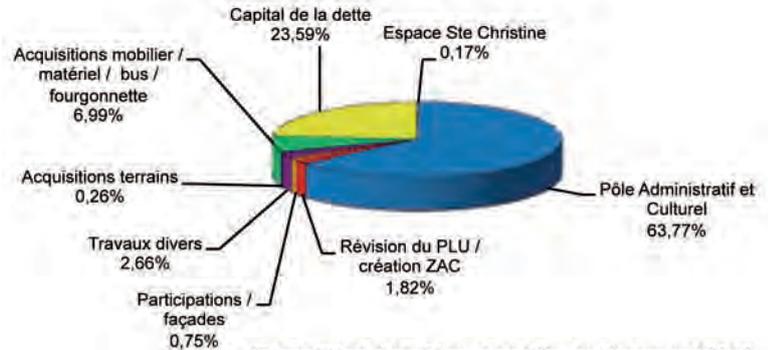
**Finances**

Danièle RAVINAL  
Adjointe aux Finances

## Notre investissement réel en 2015 : 2 607 334€

Le budget d'investissement 2015 a été principalement consacré à la rénovation du château. Une inauguration d'envergure a eu lieu les 19 et 20 juin avec une grande participation de la population, clôturant ainsi six années d'études et de travaux.

Cette belle réalisation, dont le montant s'élève à 4 337 000 €, aura bénéficié de l'aide de l'Etat et du Département pour un montant total de 874 000 € et aura nécessité 2 091 000 € d'emprunt et 1 372 000 € d'autofinancement de la commune.

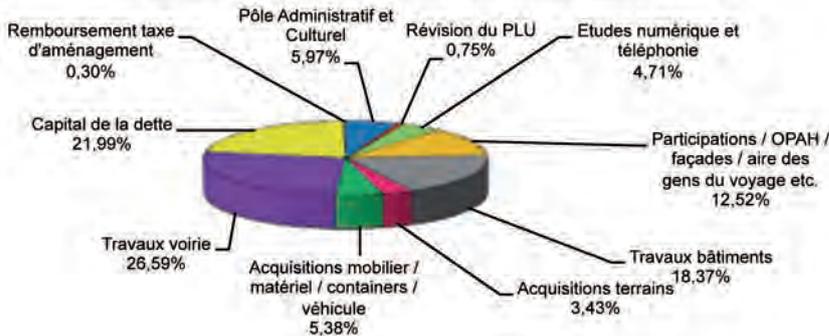


Répartition des dépenses d'investissement 2015

## Notre investissement prévisionnel en 2016 : 3 351 440€

L'excédent en 2015 de 492 000 €, intégralement viré à la section d'investissement du budget 2016 permet à la commune de réaliser des dépenses d'équipement à hauteur de 2 604 000 €.

Répartition des dépenses d'investissement 2016



De grands projets d'aménagement sont prévus pour 2016 toujours dans le but d'améliorer l'environnement de la commune et le cadre de vie des citoyens :

- Requalification de l' Avenue de la Liberté : 100 000 €
- Aménagement des chemins des Pachiquous et des Laugiers : 360 000 €
- Aménagement de la place Eugène et Walda Vies : 130 000 €

Les travaux d'amélioration du centre ancien (OPAH) continuent avec un budget de 270 000 €.

D'importantes réfections sont prévues dans les bâtiments scolaires pour un montant de 100 000 €.

Les utilisateurs du stade pourront également apprécier le remplacement du gazon synthétique (360 000 €).

## Budget de fonctionnement réalisé en 2015 et budget prévisionnel 2016

Pour la troisième année consécutive, une baisse des dotations de l'Etat est estimée à 260 000 € et pèse lourd sur le budget de fonctionnement, nous obligeant encore à réduire nos dépenses.

Après concertation entre élus et fonctionnaires, certaines décisions ont été prises telles que la diminution de l'éclairage public, l'externalisation du ménage de certains bâtiments communaux, la mutualisation et la réorganisation des services.

Les recrutements restent limités alors que le remplacement des départs en retraite sera assuré par des agents en interne.

Le budget 2016 s'équilibre en maintenant la qualité des services publics avec un niveau d'endettement raisonnable et sans augmenter la pression fiscale.

Dépenses	Réalisé 2015	Prévisionnel 2016
Charges à caractère général	2 411 880,61	2 436 932,00
Charges de personnel	9 103 000,22	9 097 300,00
Fds de péréq ress intercom & com	91 799,00	37 000,00
Autres charges de gestion courante	1 312 710,29	1 299 300,00
Intérêts emprunt	3 49 216,62	333 800,00
Charges exceptionnelles	17 280,10	18 980,00
Dépenses imprévues	0,00	74 000,00
<b>Total dépenses réelles de fonct.</b>	<b>13 285 886,84</b>	<b>13 297 312,00</b>
Recettes	Réalisé 2015	Prévisionnel 2016
Produits des services et ventes	990 637,75	1 012 400,00
Impôts et taxes	8 922 658,12	8 727 000,00
Dotations et participations	3 538 382,64	3 444 315,00
Autres produits de gestion courante	48 847,89	45 600,42
Produits exceptionnels	898 206,88	7 300,00
Remboursement assurance personnel	364 474,72	185 000,00
<b>Total recettes réelles de fonct.</b>	<b>14 763 208,00</b>	<b>13 421 615,42</b>

**Au-delà de la production de logements, la politique de l'habitat doit s'accompagner d'une maîtrise des attributions qui se décident au sein d'une commission mise en place par chaque bailleur social.**

Cette commission est constituée de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales qui ont participé au financement de l'opération, d'Action Logement (le 1% logement versé par les employeurs) et du bailleur. Le maire, membre de droit est de ce fait étroitement associé aux attributions de logements dans sa ville. Chaque membre possède des droits d'attribution de logements en fonction des financements apportés. L'Etat, quant à lui, dispose d'un contingent de 30 % des logements de chaque opération dont 5 % sont réservés à ses agents. Depuis juillet 2010, la commune de Solliès-Pont a signé une convention avec le préfet qui lui permet de proposer les attributions pour le contingent préfectoral à la place des services de l'Etat.

Chaque membre propose trois candidats par logement dont il est réservataire. La commission désigne l'attributaire en fonction de l'ancienneté de la demande, du niveau de ressources et de la composition familiale...

Lors de chaque commission d'attribution, la commune croise les demandes de logements qu'elle a enregistrées avec celles des autres réservataires afin qu'une majorité de logements soit attribuée à des personnes qui habitent déjà à Solliès-Pont ou qui y travaillent. Ainsi, environ 70 % des logements des immeubles des jardins de Solliès et de l'îlot de la gare ont été attribués à des habitants ou des personnes travaillant à Solliès-Pont.



Le programme immobilier Urbat  
Avenue des Aiguiers



Le programme immobilier les Aiguiers

### Les programmes immobiliers - Avenue du 6<sup>ème</sup> RTS



Façade rue Polycarpe - Bât.  
Parcelle Henche



Façade avenue du 6<sup>ème</sup> RTS

### Logements locatifs sociaux : sortie annoncée de l'état de carence. Opérations en cours :

Localisation - Bailleur social	Nombre de logements	Livraison
Av. du 6 <sup>ème</sup> RTS - Logis familial varois	61 locatifs sociaux	2018
Av. des Aiguiers - Logis familial varois	25 locatifs sociaux	2017
Av. des Aiguiers - Var Habitat / Urbat	24 locatifs sociaux	2017
Av. de la Ferrage - Var Habitat	72 dont 42 locatifs sociaux	2018
Av. des Oiseaux	40 locatifs sociaux	2018
OPAH	10 logements conventionnés	2016-2017

Ainsi, en 2019, la commune comptabilisera plus de 700 logements locatifs sociaux grâce à ces opérations et à l'immeuble Marcel Pagnol (41 logements) qui a été financé au cours de la période triennale 2010-2012.

**Total : 232 logements dont 202 locatifs sociaux**



© Ville de Solliès-Pont



Pour la période triennale actuelle, plusieurs opérations sont en cours afin de remplir l'objectif de 204 logements locatifs sociaux financés.



## Solliès-Pont doit poursuivre une politique de l'habitat volontariste.

En effet, la réalisation de logements locatifs sociaux permet de répondre aux besoins de la population : jeunes actifs qui ne trouvent pas à se loger en raison du prix élevé du foncier et doivent quitter la commune, retraités et familles à ressources modérées. Il faut rappeler que les logements locatifs sociaux s'adressent à une population à revenus modestes ou moyens et non pas exclusivement précaires. En 2010 au niveau national, 47 % des locataires de logements sociaux étaient employés ou ouvriers, 26 % retraités, 12 % exerçaient une profession intermédiaire (infirmiers, instituteurs, professeurs, contremaîtres...) et 10 % étaient sans activité professionnelle.

Par ailleurs, des sanctions sont prévues par la loi à l'encontre des communes qui ne respectent pas leurs obligations. Ainsi, les communes qui ne disposent pas de 25 % de logements locatifs sociaux sont soumises à un prélèvement annuel sur leur budget de fonctionnement. Ce prélèvement est calculé en fonction du nombre de logements manquants. Cette pénalité, qui est de l'ordre de 100 000 euros par an pour Solliès-Pont, peut être multipliée jusqu'à 5 fois par décision du préfet en fonction de la réalisation de l'objectif triennal. Toutefois, compte tenu des programmes immobiliers réalisés sur la commune, de la cession de fonciers communaux et des mesures réglementaires mises en œuvre, la commune n'a plus versé de pénalités depuis 2011.

Outre ces sanctions financières, le préfet peut également prendre un arrêté de carence à l'encontre des communes qui n'ont pas réalisé la totalité de l'objectif triennal qui leur a été fixé. Cet arrêté a pour effet de transférer le droit de préemption urbain au préfet, ce qui a été le cas pour notre commune le 1<sup>er</sup> août 2011.

Pour la période triennale actuelle, plusieurs opérations sont en cours afin de remplir l'objectif de 204 logements locatifs sociaux financés pour la période 2014-2016.

## Logements locatifs sociaux : sortie annoncée de l'état de carence

La loi solidarité et renouvellement urbain (loi SRU) du 13 décembre 2000 a imposé aux communes de plus de 3 500 habitants appartenant à une agglomération de plus de 50 000 habitants, que 20 % de leurs résidences principales soient des logements locatifs sociaux. La loi du 18 janvier 2013 a porté ce taux à 25 %, un taux qui doit être atteint en 2025. Pour y parvenir, les préfets fixent aux communes des objectifs quantitatifs sur des périodes de 3 ans.

La commune de Solliès-Pont comptabilise, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 458 logements locatifs sociaux soit 9,3 % contre 310 en 2008. Il devrait y en avoir 1206 pour respecter le taux de 25 %.

L'objectif triennal 2014-2016 établi par le préfet qui permet la construction de 204 logements locatifs sociaux sera réalisé par la commune. qui sortira de l'état de carence.

# Une ville qui continue d'investir pour vous

## Sécurisation de la desserte en eau potable de la commune

### Les réservoirs d'eau potable



Chambre de vannes

La commune possède 2 réservoirs pour l'alimentation d'eau potable de la ville, l'un d'une capacité de 2000 m<sup>3</sup> et l'autre de 1000 m<sup>3</sup>, situés au Crémorin, dans le secteur de Ma Verte Vallée.

Le réservoir de 1000 m<sup>3</sup>, construit dans les années 1970 fait apparaître des désordres structurels principalement dus à des mouvements de terrain avec un risque de désolidarisation de la chambre de vannes avec le réservoir. Des études géotechniques et structurelles ont été menées et vont aboutir prochainement à une intervention en sous-œuvre afin de stabiliser et de consolider le bâtiment.

### L'alimentation des réservoirs

Les deux réservoirs de Ma Verte Vallée sont alimentés en eau potable principalement par le puits communal, mais aussi par le secours du canal de Provence provenant de Solliès-ville, par l'intermédiaire d'une canalisation de diamètre 200 mm. Cette canalisation passe par certains endroits en propriété privée et close. La commune a engagé d'importants travaux pour déplacer ces tronçons dans le domaine public afin de faciliter les interventions sur les réseaux en cas de nécessité. Les tronçons concernés se situent au hameau des Sénès, sur le chemin de Ma Verte Vallée et à l'Impasse Paul Arène.



Sécurisation de l'alimentation des réservoirs d'eau potable

## Square Eugène et Walda Viès (en cours de réalisation)



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

Dans le courant de l'été 2013 la commune avait procédé au désamiantage et à la démolition des anciens entrepôts situés entre l'Avenue des Aiguiers et l'Avenue du Maréchal Juin, en vue de futurs aménagements de voirie.

Le projet, situé sur un terrain de 1700 m<sup>2</sup>, consiste à réaliser une ouverture entre les deux avenues afin d'aérer ce quartier, et de faciliter sa traversée vers les espaces publics comme le cinéma Le Rio, le boulodrome ou encore un bâtiment associatif. Cette opération structurante réalisée entre février et juin de cette année comprend un grand square agrémenté d'espaces verts arborés qui portera le nom d'Eugène et de Walda VIES.

Par ailleurs une douzaine de places de stationnement ont aussi été réalisées à proximité du square. Poursuivant sa politique engagée depuis plusieurs années, la commune a aussi installé un nouveau site de conteneurs à ordures ménagères enterré, et un point d'apport volontaire pour le tri sélectif, améliorant ainsi de façon importante l'offre de services dans ce quartier.



## Aménagement urbain

**Patrick BOUBEKER**  
Conseiller municipal, délégué à l'Environnement  
et à l'Aménagement Urbain

### ////// Avenue de la Liberté

L'espace associatif a ouvert ses portes en décembre 2013. Avec ses 120 m<sup>2</sup>, sa grande salle de réunion et d'activités, ses équipements audiovisuels, elle propose un lieu de rencontre agréable et convivial pour les associations, dans une architecture mariant avec succès l'ancien et le moderne.

L'aménagement des abords a permis d'ouvrir les accès piétons depuis l'avenue de la Liberté et le parking Rezzonico, vers les commerces de la rue de la République. L'avenue de la Liberté a poursuivi sa requalification, avec la démolition des anciens bâtiments à proximité du pont sur le Gapeau, et la reprise de la chaussée et des trottoirs pour sécuriser la circulation automobile et le passage des transports en commun.

Ces travaux se poursuivront cette année. Les abords de l'espace associatif feront l'objet d'une restructuration lourde avec la démolition des anciens garages, la sécurisation de la voirie et des cheminements piétonniers, ainsi que la création d'espaces verts.

Autant d'opérations qui termineront le tronçon de voirie s'étendant du pont sur le Gapeau jusqu'au rond-point de l'olivier.



© Ville de Sollès-Pont



© Ville de Sollès-Pont



© Ville de Sollès-Pont

### ////// Elagage et abattage des platanes dangereux

La commune avait procédé dans le courant de l'été dernier à un diagnostic complet des platanes, qui prévoyait des élagages et des abattages afin de réduire le risque d'accidents. Les travaux ont été réalisés durant l'hiver 2015-2016. Huit sujets ont ainsi été abattus, après avoir fait l'objet de diagnostics complémentaires, alors que de nombreux autres arbres ont été élagués et reformés.



© Ville de Sollès-Pont



© Ville de Sollès-Pont



## ■ L'OPAH "Cœur de Ville" : une opération qui commence à porter ses fruits

### ■ Rappel et objectifs de l'OPAH "Cœur de Ville"

Mise en place par la Commune de Solliès-Pont en février 2014 jusqu'en février 2017, l'Opération pour l'Amélioration de l'Habitat "Cœur de Ville" a pour objectif de permettre la réhabilitation de logements privés en mobilisant des aides financières publiques sous conditions.

L'OPAH s'adresse aux propriétaires occupants, aux bailleurs et même aux locataires qui souhaiteraient réaliser des travaux d'amélioration ou d'adaptation du logement qu'ils occupent ou qu'ils louent.

Pour ce faire, un fort partenariat financier a été instauré entre l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Etat, la Commune de Solliès-Pont, le Conseil Régional et le Conseil Départemental. C'est donc une enveloppe budgétaire de 2,2 millions d'euros qui est mobilisée pour le financement de cette opération de réhabilitation de l'habitat qui contribue à la redynamisation de la Commune et de son centre-ville en particulier.

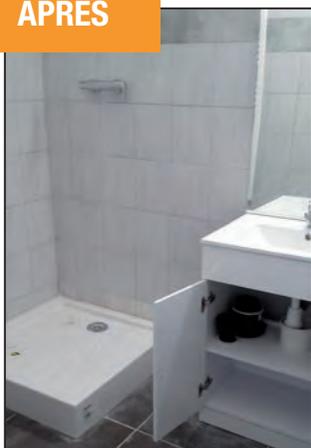
### ■ Exemple de chantier terminé : le 71 Rue de la République

Un grand logement type T3, 100 m<sup>2</sup>, conventionné en très social après travaux soit un loyer de 6,26 €/m<sup>2</sup> a été subventionné à 100 %.

AVANT



APRÈS





Joseph FINO  
Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme

## Les dossiers agréés et en cours d'agrément

Depuis la mise en route de l'opération, 601 000 € d'aides ont été mobilisés par les différents partenaires pour la réhabilitation de 20 logements, en cours ou à venir pour un total de travaux de presque 1 190 000 €.

### Les aides attribuées

ANAH	341 000 €
Etat, programme "Habiter mieux"	37 000 €
Commune de Solliès-Pont	117 000 €
Région	73 000 €
Département	70 000 €

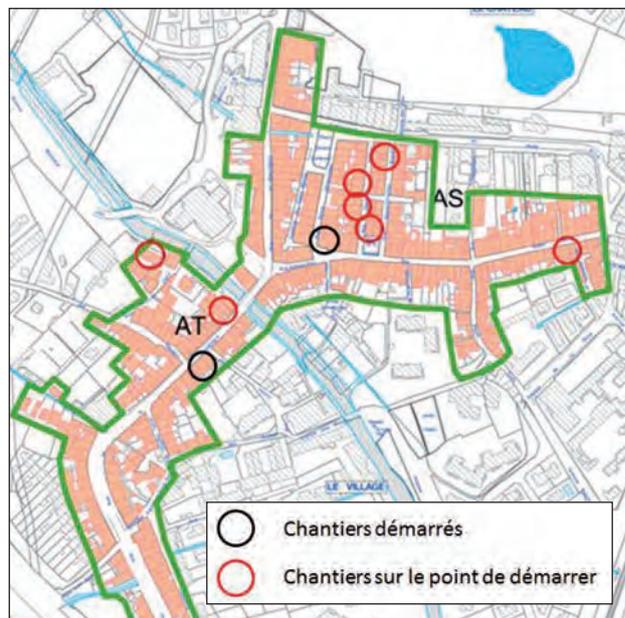
En moyenne, le taux d'aide pour un dossier de propriétaire occupant est de 77 %, et de 48 % pour un dossier de propriétaire bailleur.

Rappelons que les aides sont mobilisables sous différentes conditions :

- De ressources pour les propriétaires occupants (le revenu fiscal de référence ne doit pas excéder 18 342 € pour une personne seule en 2016) ;
- De conventionnement pour les propriétaires bailleurs (le propriétaire soit s'engager à faire appliquer un loyer modéré après travaux, le choix se fait entre 3 types de loyer).

## Les travaux en cours dans le centre ancien

Une fois les agréments donnés, les travaux peuvent démarrer. Certains travaux ont débuté fin 2015 mais l'année 2016 est marquée par la multiplication des chantiers de réhabilitation liés à l'OPAH.



Le chantier le plus remarquable est celui du 2 Rue Pierre Brossolette / 1 Rue Gabriel Péri, avec la réhabilitation complète de l'immeuble, soit la remise sur le marché locatif de 5 logements à vocation sociale, sur du moyen terme. Le chantier a également engendré la réhabilitation de la pâtisserie en rez-de-chaussée, hors du dispositif de l'OPAH, qui a rouvert ses portes le 8 mars 2016. Les logements sont toujours en travaux.



Nous rappelons que l'opération "Cœur de Ville" est programmée jusqu'en janvier 2017.

Aussi, pour toute information complémentaire ou pour toute étude de projet, nous vous invitons à vous rapprocher de l'équipe de suivi-animation ADRIM, au 04 94 13 82 52 ou au 06 16 32 12 39.

# Une ville moderne

Philippe LAURERI  
Adjoint à la Sécurité et à l'Agriculture



## ■ La nouvelle caserne des pompiers : une première pierre longtemps attendue et bienvenue !

Le mercredi 4 mai à 11 heures s'est déroulée une belle manifestation à proximité immédiate du hameau des Sénès, en présence de quarante sapeurs-pompiers aux ordres du lieutenant Bus, commandant du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Solliès-Pont et d'une nombreuse population.

Le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, a présidé la cérémonie de la pose de la première pierre du futur CIS, entouré de madame Laporte, suppléante de monsieur Philippe Vitel, député de la 2ème circonscription du Var, de madame Françoise Dumont, présidente du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS), de madame Véronique Baccino, conseillère départementale du canton de Solliès-Pont, de monsieur André Guiol, maire de Nèoules, représentant monsieur Jean-Pierre Vérán, président de l'association des maires du Var et de monsieur le colonel Eric Martin, chef du corps des sapeurs-pompiers du Var.

Cette manifestation était l'aboutissement de 8 ans de luttes pour que nos pompiers disposent enfin d'une structure moderne et opérationnelle, des conditions que ne remplit pas le centre actuel de la rue de l'Enclos, déclassé, vétuste et enclavé.

Engagée dès 2008, par la cession gracieuse au SDIS par l'intercommunalité d'un terrain de 7200m<sup>2</sup>, l'opération allait être reportée en 2010 après les inondations catastrophiques de la Dracénie et une nouvelle fois en 2012 en raison de difficultés financières.

Soutenue par la municipalité, la forte mobilisation de nos pompiers contribua à sauver le projet qui fut réintroduit dans les autorisations de programme du SDIS.

Ainsi, sera livré en 2017 pour un coût de 2,5 millions €, le nouveau centre d'incendie et de secours avec des locaux administratifs et de vie s'étendant sur 446 m<sup>2</sup>, voisins d'un grand hangar avec garage au rez-de-chaussée et disposant d'une mezzanine affectée à la pratique des sports.

Dès l'année prochaine, les villes du canton de Solliès-Pont disposeront d'un CIS moderne et opérationnel qui apportera aux populations la proximité des secours, la garantie pour leur sécurité et la défense de leurs biens.



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

## ■ Le pôle arboricole connaît ses premiers résultats



L'agriculture et la filière de la "Figue de Solliès", en particulier, sont une richesse pour notre territoire pour son économie et pour la qualité du cadre de vie. Ainsi, à la suite de l'approbation du plan local d'urbanisme en avril 2012, un projet de pôle arboricole a été engagé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la SAFER, la Copsolfruit, le Syndicat de Défense de la Figue, la Commune, la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et le Conseil Départemental.

Ce projet se décline en deux axes :

- Assurer la pérennité des vergers existants en maintenant les superficies cultivées.
- Développer le potentiel de production agricole en remettant en culture des espaces en friche dont 50 ha ont été identifiés. Leurs propriétaires vont être contactés par la SAFER afin de connaître leurs intentions concernant ces terrains et étudier les opportunités de vente, d'échange ou de mise en location.

Depuis juillet 2008, la commune a signé avec la SAFER une convention d'intervention foncière afin de réaliser une veille sur les cessions en zones

agricoles et naturelles. Ainsi, entre 2012 et 2015, la SAFER a exercé son droit de préemption à dix reprises. De plus, depuis 2013, la SAFER a acquis environ 20 hectares de terres nues ou plantées en figuiers. Ces terrains qui ont été rétrocédés, ont permis :

- L'installation de 3 jeunes agriculteurs,
- La réinstallation d'un agriculteur,
- La consolidation de 4 exploitations existantes.

Pour chaque terrain rétrocédé, on compte en moyenne 3 candidats à l'acquisition ce qui témoigne du dynamisme de l'activité agricole sur la commune.

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

## Le Festival du Château

DU 19 AU 23 JUILLET



### Renseignements & réservations

Office de tourisme de la Vallée du Gapeau : **04 94 28 92 35**

Heures d'ouverture : 9h / 12h et 14h / 18h - Samedi de 10h à 12h

1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont - [www.festivalduchateau.fr](http://www.festivalduchateau.fr)

Ouverture des portes : 19h - Buvette & restauration



Mardi 19 Juillet à 20h45



**Kendji Girac**  
& première partie

Tribune (assis numéroté) : 46€  
Parterre : 39€  
Réduit : 36€

La ville et Sud Concert vous ont préparé cette année 5 soirées exceptionnelles dans un cadre entièrement rénové.

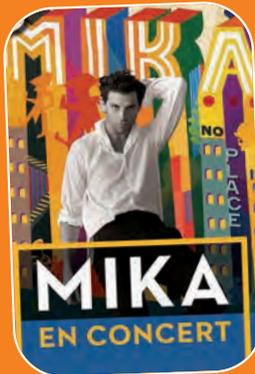
Vendredi 22 juillet à 20h45



**Michel Polnareff**  
Première partie  
THE GLUTEENS

Carré d'or (chaises au centre devant le podium) : 85 €  
Chaises (devant tribunes) : 59€  
Tribunes + Chaises sur les côtés du carré d'or : 72€

Mercredi 20 juillet à 20h45



**Mika**  
Première partie  
EMJI

Tribune (assis numéroté) : 45€  
Parterre : 39€  
Réduit : 36€

Samedi 23 juillet à 20h45



**Brigitte**  
Première partie  
BUZZ LE GROUPE

Tribune (assis numéroté) : 39€  
Parterre : 32€  
Réduit : 29€

Jeudi 21 Juillet à 20h45



**Les Chevaliers du Fiel**  
Première partie SEVERIN

Carré d'Or (chaises au centre devant le podium) : 48€  
Chaises (devant tribunes) : 37€  
Tribunes + Chaises sur les côtés du carré d'or : 42€

Réductions

Catégorie : HANDICAPES, ENFANT DE MOINS 12 ANS

ATTENTION : DE PREFERENCE ESPECE OU CARTE BLEUE

CHEQUE : uniquement sur présentation d'une pièce d'identité correspondant au titulaire du chéquier et à la personne qui achète les places.

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

## ■ FESTIVAL DE THEATRE - Les comédies côté cour

DU 30 JUIN  
AU 3 JUILLET

- > **Judi 30 juin à 21h30** : Une clé pour deux
- > **Vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 21h30** : Une semaine pas plus
- > **Dimanche 3 juillet à 21h3** : Tueuses de cinq à sept

Billetterie à l'Office de Tourisme : 10€ et 6€ pour les moins de 18 ans

Dans la cour du Château

Programme organisé par  
l'Histron Théâtre  
du P'tit Hang'Art

## ■ SOIRÉE JAZZ

Dans la cour  
du Château

- > **Mercredi 29 juin à 21h** : JAZZ Manouche

Billetterie à l'Office de Tourisme : 10€ et 6€ pour les moins de 18 ans

## ■ MUSIQUE CLASSIQUE

Parvis  
du Château

- > **Samedi 2 juillet à 21h30**

Orchestre symphonique de l'Opéra de Toulon,  
Soliste violon : Laurence MONTI  
"Les quatre saisons" de Vivaldi  
Concert offert par la municipalité de Solliès-Pont,  
en partenariat avec l'Opéra de Toulon.

## ■ L'ÉTÉ avec les COMMERÇANTS

Sur la place  
du général  
de Gaulle

- > **Samedi 9 juillet à 21h** : Soirée Disco
- > **Judi 14 juillet à 21h** : Bal populaire
- > **Du 19 au 22 juillet de 19h à 21h**

Festival off  
Micro-cours de Danse latino-solo "by Lolatina"  
et de danse en ligne

- > **Samedi 6 août à 21h**  
Soirée Années 80

- > **Dimanche 14 août à 21h**  
Soirée Danse du monde

Soirées  
gratuites

DU 23 AU 26 JUILLET

## ■ FÊTE DE LA STE-CHRISTINE

- > **Samedi 23 juillet à 21h30**  
Soirée ATOMIC avec "Prestige Evènement"

- > **Dimanche 24 juillet**  
20h30 - PROCESSION de ste Christine  
22h00 - Soirée années 80 à ce jour avec le groupe "TIMELESS POP"

- > **Lundi 25 juillet à 21h30**  
Soirée animation musicale avec "Muse accordéon"

- > **Mardi 26 juillet à 21h30**  
Soirée dansante avec "SAS FORTISSIMO"

Programme organisé par le Comité des Fêtes - Entrées libres

Sur la place  
du général  
de Gaulle

DIMANCHE 14 AOÛT

## ■ FÊTE DE LA SAINT-ROCH

La chapelle St-Roch située au hameau des Laugiers revêt au moins une fois l'an ses habits de fête. Le 14 Août, habitants des lieux, élus et habitués ne manquent pas ce rendez-vous à la fois convivial et gourmand. Après une messe dite dans la petite chapelle, le partage de la pastèque est traditionnellement respecté.

## ■ Cinéma Plein air

Séances gratuites sur  
le parvis du Château

Soirées offertes par la municipalité

Mardi 2 août à 21h30

"La famille béliet"



Mardi 9 août à 21h30

"Les profs 2"



Mardi 30 août à 21h30

"Une famille à louer"

pour tous les goûts et toutes les envies

# Festival International de piano à la cour

18-21 août

Comme chaque année, le festival international de piano à la cour se déroulera dans la cour du château. Un événement culturel des plus appréciés de la région. Le programme de cette nouvelle édition vous propose des artistes de renommée.

Jeudi 18 août



21h00

## Maciej PIKULSKI

Récital de piano

### CHOPIN

- valse op.64 n°2 en ut dièse mineur
- valse op.64 n°1 en re bémol majeur
- Andante spianato et grande Polonaise en mi bémol
- ballade n°4 en fa mineur

### LISZT

- Saint François de Paul marchant sur les flots

Entracte

### SCHUBERT

- die Stadt
- der Aufenthalt
- Standchen
- Aus dem Wasser zu singen

### SCHUMANN-LISZT

- Un sospiro
- Rhapsodie Hongroise n°2

Vendredi 19 août



21h00

## Iddo BAR-SHAI

Récital de piano

### CHOPIN : Mazurkas (selection)

### A. SCRIBIN : Mazurkas (selection)

### ALBÉNIZ : Malagueña, Extrait de España, Op. 165 no 3

### E. GRANADOS : Andaluza, Extrait de Danza española, Op. 37 no 5

### A. Weissenberg

### "Long Ago" Blues"

### "Broadway" - Extrait de "The Manhattan Suite"

### SCHUBERT : Landler and Valses (selection)

### CHOPIN

### Valse in E minor

### Grande Valse Brillante in E flat major opus 18

Samedi 20 août



21h00

## Mara DOBRESKO

Récital de piano jeune talent

### RAMEAU : "Les Sauvages"

### RAMEAU : Sarabande et Gavotte avec des doubles (Extraits de la Suite en la mineur)

### RAMEAU : "La Poule"

### MOZART : Fantaisie en ré mineur

### MOZART : œuvre surprise...

Entracte

### SCHUMANN : Phantasiestücke op. 12 (premier cahier)

### CHOPIN : Nocturne en c# mineur

### RESPIGHI : Notturmo

### CLARA WIECK : Nocturne op.6 nr.2

### GRIEG : Notturmo op.54 nr.4.

Dimanche 21 août



21h00

## Edna STERN

Récital de piano

### J.S. BACH - Preludes et Fugues

### du Clavier bien tempéré Livre I

### -en do mineur BWV 847

### -en re mineur BWV 851

### -en mi mineur BWV 855

### -en fa mineur BWV 857

### HELENE DE MONTGEROULT

### - Etude no.19 en fa majeur

### - Etude no.26 en sol majeur

### - Etude no. 37 en sol majeur

### Schumann- Kinderszenen op. 15

### J.S. BACH - Partita no. 1 en si bémol

### majeur BWV 825

### HELENE DE MONTGEROULT

### - Etude no. 17 en mi bémol majeur

### - Etude no. 65 en mi bémol mineur

### - Etude no. 66 en do mineur

### MENDELSSOHN

### Variations Sérieuses op. 54

Billetterie dans les locaux de l'office de tourisme de la Vallée du Gapeau, 1 rue de la République à Solliès-Pont.  
Du lundi 25 juillet au vendredi 12 août de 10h à 12h et de 17h à 19h en semaine. De 10h à 12h les samedis et dimanches.  
Ouverture sur place le soir des concerts de 20h à 21h. Tarif 25 euros, 3 récitals différents achetés = 1 quatrième offert. Placement numéroté.  
En cas de pluie, les récitals ont lieu dans les salles du Château. Contact au 04 94 13 58 13

**SOLLIÈS-PONT**

**Fête de la Figue  
et du terroir**



Dîner d'ouverture  
avec orchestre  
Vendredi 26 à 21h  
Réservations : 04 94 28 92 35

**Samedi 27 et dimanche 28 août**



# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

## 20<sup>ème</sup> FÊTE DE LA FIGUE

Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 août

### Vendredi 26 Août

#### • 21h00, place du village :

Grand repas "des 20 ans" avec son "menu spécial" concocté par des chefs de renommée avec les figues de Solliès-Pont. Cette soirée est animée par l'orchestre de variétés Kontrast. Projections sur grand écran et surprises.

### Samedi 27 et dimanche 28 Août

#### • 9h00 à 20h00 :

- Marché de producteurs et d'artisans dans les rues du village, sur les places et autour de l'église avec des produits locaux et régionaux sélectionnés.
- Animations diverses, promenades en charrettes, sculptures de ballons avec le clown Patrick Atrack, orchestres de rue, peluches géantes, ...
- Animation Christian Vidal
- Restauration

### Samedi 27 Août

- **8h30 - 12h30** : 1<sup>ère</sup> randonnée pédestre (6 km) avec les randonneurs craurois, le long des champs de figuiers et visite de la Copsol Fruit. **RV sur la place du village**
- 2<sup>ème</sup> circuit rando des 3 Solliès (10 km).
- **10h30** : Défilé dans les rues du village "20 ans et sa Surprise Géante", accompagné du groupe folklorique "Lei Ginesto" et de l'orchestre "Jazz Impulse" (départ du château de Solliès-Pont). Exposition et défilé de véhicules anciens (association "Rétro Passion").
- **11h00** : Inauguration de la 20<sup>ème</sup> Fête de la Figue, visite des stands, apéritif sur la place du village, lâcher de ballons par le Clown Augustin.
- **14h30** : Jeu Grand Quizz de la Figue (place du village)
- **16h30** : Défilé de sous-vêtements et vêtements avec les boutiques "Le Printemps", "Solliès-Pont Boutique" et "Espace Cérémonies - place de l'opéra à Toulon".
- **18h00** : Élection du "bébé figue 2016" (cadeaux pour tous les bébés)
- **20h00** : Repas du Rotary au château



### Dimanche 28 Août

- **Toute la journée, animations dans les rues et sur le marché** : groupe de musique "Jazz Impulse" et "Mardi Gras".
- **8h30** : Randonnées pédestres (9 km) avec les randonneurs craurois à travers les figuiers ou circuit de Solliès-Ville (10 km). **RV sur la Place de Solliès-Pont.**
- **10h00 - 11h00** : Chapitre et intronisation des "Amis et des Chevaliers de la Figue" par la Confrérie des Amis de la Figue (place du village).
- **11h00** : Messe et bénédiction des Confréries (parvis de l'église).
- **12h00** : Aubade musicale devant l'église et défilé des confréries vers le château.
- **12h30** : Apéritif et repas des Confréries au Château
- **15h00** : Show musical "Guy Salaun" et son orchestre.
- **16h00** : Concours de chant "Star de la Figue 2016" avec Guy Salaun et ses musiciens.
- **17h30** : Remise des prix des différents concours suivie d'un lâcher de ballons.

\* Renseignements et réservations repas :

Office du Tourisme de la Vallée du Gapeau : 04 94 28 92 35

# Une ville fière de son passé



Patrimoine

Marie-Aurore GOTTA SMADJA  
Adjointe à la Culture  
et au Patrimoine

## Le 16 messidor de l'an 7 (5 juillet 1799), naissance de Solliès-le-pont

Il est peu commun de pouvoir dire que l'on connaît la date de la naissance de sa commune.

Au lendemain de la Révolution Française et à l'aube du règne de Napoléon Solliès-le-pont vit le jour par un arrêté de l'Administration municipale de Solliès, approuvé par le Directoire.

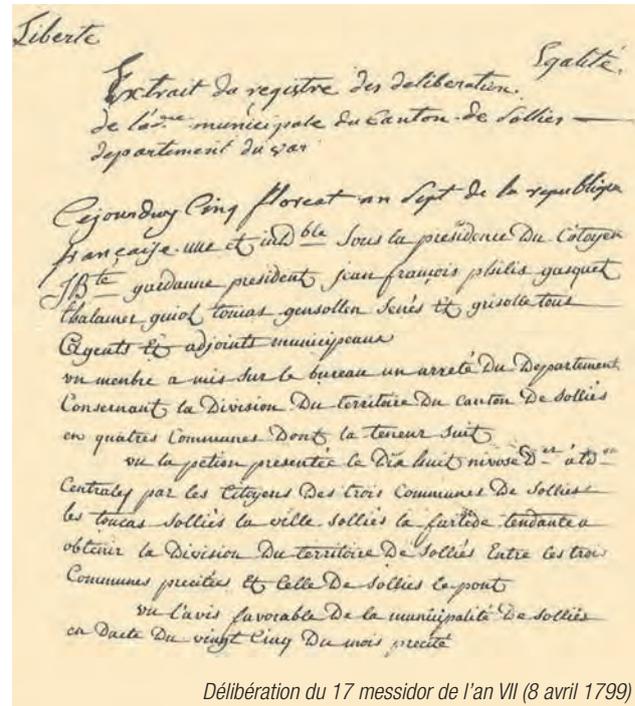
Les documents que conservent les archives nationales et les archives départementales du Var permettent en effet de comprendre la séparation du territoire de Solliès et la création de 4 communes distinctes : Solliès-la-haute-ville, Solliès-la-farlède, Solliès-les-Toucas et Solliès-le-pont.

Depuis des temps anciens, la Haute-Ville (Solliès-Ville) avait un rôle essentiel dans l'organisation du territoire. Elle était l'endroit où la communauté se réunissait et où les décisions étaient prises. Au fil des siècles, Bourg-Le-Pont (Solliès-Pont) grandit. Peu à peu, le Haut-Solliès (Solliès-Ville) fut dépossédé de ses attributions au bénéfice de ce qui devenait le bourg principal.

Le rapport que le ministre de l'intérieur présenta au Directoire (gouvernement) le 16 messidor de l'an 7 met en évidence une scission profonde qui s'était installée entre les différents bourgs au fil des années. Ainsi Solliès-la-haute-ville, Solliès-la-Farlède, et Solliès-les-Toucas contestaient "déjà !" que Solliès-le-pont, en qualité de chef lieu, profite d'une grande part des centimes additionnels.

Les contestataires demandaient une répartition équitable des contributions et expliquaient que la distance entre leurs bourgs et l'endroit où se réunissait la grande assemblée était bien trop importante "et occasionnait des dépenses pour la nourriture à l'auberge, le délaissement de leurs affaires et les rigueurs de la saison"\*.

\*minutes de maître J. Mazan, notaire de Solliès recevant une délibération du Corps de La Farlède



Délibération du 17 messidor de l'an VII (8 avril 1799)

Après avoir exposé l'avis les différentes parties ainsi que celui de l'ingénieur en chef du département du Var, le ministre de l'intérieur approuva l'arrêté du 17 germinal de l'an 7 pris par l'Administration municipale de Solliès.

L'établissement des frontières entre les communes fut établi d'après un plan levé sur les lieux par le citoyen Pertinchamp, ingénieur, et approuvé par l'ingénieur en chef du département.

A la lecture de l'arrêté fondateur apparaît le contour de la commune actuelle.

## Pierre de limite du domaine des Forbin de Solliès

Trouvée par Jacky Cuchetti, cette pierre qui limitait à Solliès le domaine seigneurial des Forbin, atteste les alliances depuis le seizième siècle de cette vieille famille provençale avec la famille Grimaldi.

En effet, taillées dans la pierre, les armoiries des Forbin, chevron d'azur sur fond d'or et ornées de trois têtes de léopard, voisinent avec celles des Grimaldi, fuselées d'argent et de gueules rouges où sont incluses les deux étoiles aux seize

rayons d'argent du blason de la famille des Baux, dont la baronnie élevée en marquisat, fut donnée en 1641 par Louis XIV au prince de Monaco.

Ainsi, cette pierre remarquable témoigne de la puissance des Forbin qui se mesurait en charges, titres et domaines mais aussi par les alliances avec les grandes familles provençales, les Grimaldi bien sûr, mais aussi les Castellane, les Pontevès, les Sade et les Marignane.



### ■ Réhabilitation de la Chapelle Saint-Jacques

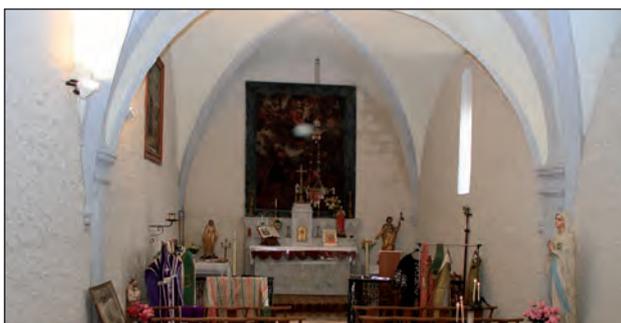


Mercredi 4 mai 2016, la fête de la Saint-Jacques a été célébrée au hameau des Sénès.

Edifiée en 1617, la chapelle Saint Jacques du Hameau des Sénès est autant une pièce précieuse de notre patrimoine qu'un témoin de notre histoire, comme le sont les autres chapelles construites par nos anciens sur notre terroir. Ainsi en est-il de la chapelle Sainte-Christine, de la chapelle Saint-Victor qui fut longtemps l'église de Bourg le Pont et enfin de la chapelle Saint-Roch du hameau des Laugiers, construite au 18<sup>ème</sup> siècle et dont la cloche aurait appartenu à la chapelle Saint-Jacques.

Celle-ci est parvenue jusqu'à nous grâce au dévouement des habitants du quartier dont madame Abel qui vient de transmettre le relais à monsieur Joseph Mattéodo.

La municipalité a réalisé de nécessaires travaux de restauration comme l'étanchéité du toit et la réfection des enduits muraux. C'est cette réhabilitation qui a été fêtée le 4 mai à l'occasion de la journée célébrant Saint Jacques et Saint Philippe, en présence des habitants du hameau et du curé de Solliès-Pont, le père Ludovic Margot qui a célébré une messe.



### ■ Les dentelières

Les 19 et 20 mars s'est tenu dans notre commune le premier festival international de la dentelle aux fuseaux qui s'est déroulé simultanément au foyer quiétude où s'activaient les dentellières et à l'espace associatif occupé par les stands des marchands et des fournisseurs de cet artisanat d'Art.



Démonstrations d'agilité, de précision et de savoir-faire d'un côté, avec exposition de véritables œuvres d'art que sont les créations de dentelles, et de l'autre découverte des matériels, outils et fils multicolores qui à eux seuls constituaient un véritable enchantement pour les yeux.

Cette étonnante et très originale manifestation a rencontré un vif succès auprès de notre population qui a apprécié les remarquables prestations des dentellières venues de toute la France mais aussi d'Italie, ainsi que celles des marchands d'art originaires de France mais aussi de Tchécoslovaquie, de Belgique, et d'Italie. On a enfin apprécié la présence de Josiane Dardier, invitée d'honneur et référence internationale en matière de dentelle aux fuseaux, venue pour exposer mais aussi pour animer un stage de formation de 3 jours dont ont profité nos dentellières solliès-pontoises.

Les nombreux visiteurs ont découvert un métier passionnant, exigeant dextérité, précision et imagination créatrice, des qualités qu'a pu apprécier le docteur André Garron qui a inauguré ce premier festival dont il a visité les stands.

Gisèle Soblet, la très efficace et méritante organisatrice de cet événement aussi brillant que convivial, envisage déjà la deuxième édition de ce festival de la dentelle aux fuseaux afin de continuer d'honorer un métier d'Art et reconnaître la passion de celles qui le pratiquent.



# Culture et patrimoine



## Rencontre avec les verriers

Du 2 au 16 avril, les salles de l'espace culturel et la cour d'honneur du château ont accueilli une exposition exceptionnelle, proposée par l'office culturel : la 1<sup>ère</sup> rencontre internationale des arts du verre.

Dix sept verriers professionnels, dont certains de dimension internationale, venant de différents départements, ont exposé des œuvres uniques dans leur conception et leur réalisation.

Les nombreuses pièces exposées (certaines monumentales) requéraient un très haut niveau de technicité et un savoir

faire acquis et maîtrisé.

Ces artistes réputés ont présenté, pour le plaisir des nombreux visiteurs, des pièces, très différentes, mais ayant toutes le verre pour matériau : verre sculpté, soufflé, coulé, sablé, dépoli, la pâte de verre, la dalle de verre, mais aussi le fusing, le thermoformage, l'association verre et métal...

Du domaine de la transparence, de l'espace, de la couleur, de la fragilité a émergé, la créativité, la dextérité, la précision et la beauté.

## Exposition LAMARCHE & ERICKH

Marie-Claude LAMARCHE, peintre hyéroise et ERICKH, sculpteur niçois, invités par l'office culturel avancent tous les deux sur "les voies de l'abstraction" chacun avec sa sensibilité.

Elle, commence toujours une peinture en se laissant guider par ses émotions et son imaginaire.

La lumière est omniprésente, dans son travail pictural plein de légèreté et de fluidité.

Sa palette où le gris domine offre maintes subtilités, entre force et délicatesse.

Sa peinture s'affirme sur de grands formats avec une belle énergie, s'ouvrant vers des espaces propices au rêve.

Il, est connecté avec les éléments



naturels, particulièrement avec la pierre dont il perçoit des formes énergétiques, les mouvements.

Chaque bloc de pierre lui inspire des formes particulièrement esthétiques, sublimées.

Ses créations sont de toutes tailles, depuis les pendentifs jusqu'aux œuvres

monumentales.

Il sculpte essentiellement le marbre, mais aussi l'albâtre, le granit, la lave, l'obsidienne, la serpentine....

Tous deux ont un style et une "patte" bien reconnaissables.



Roseline FOUCOU  
Adjointe déléguée aux Affaires Sociales  
et aux Associations

## Une Maison de Services au Public en cours de labélisation à Solliès-Pont

Les Maisons de services au public (MSAP) sont des guichets d'accueil polyvalents chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Espaces mutualisés et labellisés par les préfets de département, ces maisons offrent des services de proximité et de qualité pour tous les publics.

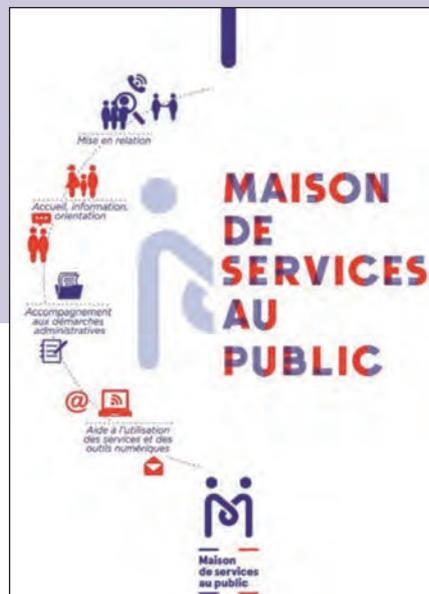
De l'information à l'accompagnement de l'usager au cours de démarches spécifiques, les MSAP conjuguent présence humaine et outils numériques.

Monsieur le Maire de Solliès-Pont a rencontré le 8 février le Sous-Préfet de Brignoles en charge du projet. Celui-ci a particulièrement apprécié notre dossier de candidature, résultat d'un partenariat entre l'État, la mairie, le Pôle emploi et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Le Bureau Municipal de l'Emploi qui abrite déjà plus de 15 partenaires au service de la population, accueillera cette nouvelle Maison des Services Publics dont la labellisation permettra de bénéficier du financement de l'État grâce au nouveau fonds national inter-opérateurs, doté de 20 millions d'euros qui a été mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

On ne peut que se féliciter de la création de cette structure au sein de notre commune, chef-lieu de canton, dont l'objectif permettra de réduire les inégalités, sociales et territoriales, en permettant à la population des territoires ruraux et périurbains, d'accéder facilement aux services grâce à un maillage pertinent.

Les habitants de Solliès-Pont et des alentours pourront ainsi accéder, dans un même lieu, aux services de la CPAM, du Pôle emploi, de la Mission Locale, du Centre Départemental pour l'Insertion Sociale, du conciliateur de justice, etc...



- Bureau information jeunesse : 04 94 13 88 99
- Bureau municipal de l'emploi : 04 94 33 38 61
- Centre communal d'action sociale 04 94 13 88 90
- Centre médico-social : 04 94 13 52 90
- Permanences en mairie : 04 94 33 38 61**
- Mission locale (pour les 16 à 26 ans)  
Lundi, mardi, mercredi / Sur RV : 04 94 33 38 61
- Assistante sociale Mission locale (16 - 26 ans)  
RV à prendre auprès de votre conseiller Mission Locale
- R.C.V.M (Fonds Solidarité Logement)  
Mercredi après-midi sur RV de 13h30 à 16h30
- C.P.A.M (Sécurité Sociale) : Vendredi de 13h30 à 16h00
- MNT (Mutuelle Nationale Territoriale)  
Le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 10h30 à 11h30
- Entraide Sociale du Var (emplois d'aide à domicile)  
Dernier mercredi du mois de 15h à 17h.
- Cedis (Suivi RSA)  
Le lundi, mardi et jeudi sur RV : 04 94 65 46 73
- Permanence du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)  
Le jeudi et vendredi matin sur RV
- Permanence LVP (Ligue Varoise de Prévention)  
Le mardi matin sur RV
- CONCILIATEUR DE JUSTICE  
Sur RV au 04 94 13 51 95

## Thé dansant



## Balade en Provence



# Une ville "pilote"



Vie scolaire

Marie-Pierre CAPELA  
Adjointe aux Affaires Scolaires

## ////// "DAISY", un déshydratateur qui vous veut du bien

Le parlement a définitivement adopté le mercredi 3 février 2016, une série de mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire. Ce dispositif qui concerne autant la scolarité que la responsabilité des entreprises ou des collectivités qui produisent des repas, a conduit le SITTMAT à choisir une fois encore Solliès-Pont comme ville pilote dans le Var (avec la Seyne sur Mer et Toulon) pour le recyclage des déchets alimentaires.

La commune participe ainsi à une action inédite de collecte et de recyclage des bio-déchets en transformant les restes alimentaires en engrais! Les déchets alimentaires ont été récoltés dans les selfs des écoles élémentaires et à la cuisine centrale. Epluchures de légumes, marc de café, restes d'assiettes des enfants, toutes "ces pertes alimentaires" sont recyclées pour produire des engrais grâce à un processus de déshydratation.



"DAISY", c'est l'appellation du déshydratateur installé dans notre cuisine centrale scolaire, évite que les déchets finissent dans une poubelle classique.

Ainsi, 87% des déchets alimentaires ont pu être récoltés. Sous la houlette de Marie-Pierre CAPELA, adjointe aux affaires scolaires, les enfants de la commission santé et environnement du conseil municipal des jeunes et des enfants ont répondu à cet enjeu en devenant des ambassadeurs auprès de leurs camarades afin de réaliser le tri. Solliès-Pont s'est ainsi résolument engagé à développer sur son territoire, des solutions concrètes et quotidiennes afin d'optimiser le bénéfice écologique que nos activités sont susceptibles de produire.



## ////// Conférence au collège Lou Castellas

Le 18 mars 2016, le "correspondant défense" a organisé une conférence sur le rôle de la Marine Nationale dans le monde et sur les missions de la frégate Forbin.

Le lieutenant de vaisseau Guillaume Bléhaut (conférencier), chef du service des systèmes d'information et de commandement de la frégate aérienne Forbin, a été accueilli par le maire André Garron entouré de monsieur Frédéric Jullien, proviseur du collège et de monsieur Jean-Claude Le Tallec, correspondant défense, à l'hôtel de ville, dans la salle d'honneur Forbin.

Le groupe s'est ensuite déplacé vers le collège Lou Castellas où 23 élèves des classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ont assisté à la conférence. A l'issue plusieurs échanges ont eu lieu avec les élèves ainsi qu'une photo de groupe.



## Les 20 ans de “La Débrouille” : 20 années d’actions au service de la Jeunesse solliès-pontoise



**Tout commence en 1995 : Madame VAQUIER, adjointe au maire, déléguée à la petite enfance et aux affaires sociales et madame Martine BRUNE, coordinatrice du service enfance jeunesse et social, ont rencontré, échangé et partagé avec les parents, les enseignants avec la volonté commune de retrouver l’ambiance du centre aéré de “La castille” et d’offrir aux enfants un lieu différent de leurs écoles respectives.**

La collaboration entre madame VAQUIER et madame MOY, adjointe à l’urbanisme, ont permis de proposer le lieu de la débrouille, implanté dans le nouveau quartier de Sainte-Christine qu’habitait une population importante.

C’est là, dans un endroit baptisé “la Débrouille” que les partenaires institutionnels (Protection Maternelle Infantile, Jeunesse et Sports, Caisse d’Allocations Familiales) allaient permettre un accueil de qualité et répondre aux besoins des jeunes enfants.

Le mercredi 20 décembre 1995, le centre de loisirs de la débrouille ouvre ses portes sous la direction de madame Hélène BRISTOT, épouse LECART, une femme dynamique et fédératrice qui, à la tête d’une équipe d’animateurs créatifs, allait accueillir les jeunes enfants âgés de 3 à 12 ans.

Dès 2008, la nouvelle équipe municipale double les capacités d’accueil, une mesure destinée à l’accueil des nouveaux arrivants et des jeunes actifs, attirés par l’offre de services publics particulièrement importante.

Été 2015, la débrouille a connu “un coup de jeune” à l’aube de ses 20 ans avec une rénovation et une remise aux normes nécessaires pour assurer un accueil de qualité.



Ainsi, plusieurs générations d’enfants se sont côtoyées à La Débrouille où ont œuvré de nombreux directeurs, comme Hélène Bristot, mais aussi Xavier Montois, Stéphanie Poignand, Vanessa Chabredier, Laétitia Bissel, Audrey Wenekes, Mélissa Rayne et Laura Russo.

Tous ont su proposer aux enfants des activités et des thèmes originaux permettant une ouverture sur la vie et l’apprentissage de la vie en collectivité tout en partageant des moments forts autour des rencontres, de l’imaginaire, de la magie et de la solidarité

“Pour élever un enfant, il faut tout un village” dit un proverbe africain qui s’applique parfaitement à la Débrouille, qui depuis 20 ans accueille les enfants de notre commune.

# Le service jeunesse



Jeunesse

Thierry DUPONT  
Adjoint à la Jeunesse et au Sport

## Préparation au BAFA



© Ville de Sollès-Pont

5 avril 2016

## Atelier "le bus magique"



© Ville de Sollès-Pont

avril 2016

## Fitness



© Ville de Sollès-Pont

## La ferme au centre de loisirs



© Ville de Sollès-Pont

© Ville de Sollès-Pont

## 22 mars, conférence sur le thème de la drogue



© Ville de Sollès-Pont

Salle Léon Vérane



© Ville de Sollès-Pont



© Ville de Sollès-Pont

## ■ L'Union Gymnique du Canton des Solliès



L'Union Gymnique du Canton des Solliès créé en 1985 est un club affilié à la Fédération Française de Gymnastique.

Cette saison 2016, l'association compte 303 licenciés. Les gymnastes de l'UGCS participent aux compétitions de Gymnastique Rythmique.

Le club accueille les tous petits enfants de 3 à 5 ans puis en école de GR et en groupes de compétition.

### • En individuel :

6 gymnastes se sont qualifiés pour la finale des championnats de France à Besançon en janvier.

### • En Nationale A :

Gillian Léopold, ancienne membre de l'équipe de France qui s'entraînait à l'INSEP, a pour la deuxième année consécutive été sacrée championne de France de Nationale A à Besançon en janvier. Elle est aussi championne de France universitaire. Gillian est également dans l'ensemble DN1.

### • Les ensembles nationaux :

L'ensemble 1 du club évolue en Nationale 1, le plus haut niveau national, et l'ensemble 2 en nationale 2. Ils seront tous les 2 à Clermont Ferrand fin mai aux finales du championnat de France. Seront également présents à cette finale, 3 ensembles nationaux qui se sont qualifiés lors de la demi finale qui se déroulait à La Garde les 23 et 24 avril.

Ce sont donc 5 ensembles en finale sur 6 possibles qui seront à Clermont Ferrand.

### • En Trophées Fédéraux :

4 équipes sont qualifiées pour la finale nationale qui aura lieu en juin à Calais. Ce sont les TFA 10-11 ans, TFA moins de 17, TFB 10-11, TFB moins de 15 ans.

### • En Inter-régional :

Les 3 équipes sont qualifiées pour la finale à Lyon.

Dans le cadre du Parcours de l'Excellence Sportive (PES) l'UGC Solliès est reconnu par la Fédération Française de Gymnastique comme club formateur.

A ce titre, une convention lui permet d'entraîner des gymnastes reconnues comme espoirs. Deux, sur les douze reconnues par la Direction Technique Nationale, s'entraînent à Solliès sans horaires aménagés, alors que les dix autres s'entraînent dans des pôles France espoir. Ilona Auvaro et Chloéé Simo ont participé aux coupes nationales à Angers et aux championnats de France élite espoir à Montpellier.

Ilona rejoindra le pôle France de Montpellier en septembre.

Des résultats qui sont plus qu'honorables.

## Lou Chastagnet, championne de Kung Fu

Membre de l'école de Kung-Fu "WuQi Dan", dirigée par Christophe Bussi, ceinture noire 3<sup>ème</sup> dan, Lou Chastagnet, une solliès-pontoise de 27 ans a optimisé dix années de pratique des arts martiaux. Ceinture noire 1<sup>ère</sup> dan, les résultats ne se sont pas fait attendre.

Doublement médaillée d'or en championnat de zone en 2015, en catégorie mains nues et à l'épée, elle a été championne de France dans cette catégorie.

Cette année, elle vient de décrocher au championnat de zone à Nice une double médaille d'or à l'éventail et à l'épée ainsi qu'une médaille d'argent à mains nues.

Sacrée récemment à Saint-Maur-des-Fossés, championne de France 2016 à l'éventail, cette athlète s'affirme comme une brillante compétitrice dont les talents sont prometteurs de nombreux futurs succès.



### Le tennis club solliès-pontois



Chloé Rathelot, Lauriane Fouques, Lauriane Fons et leur entraîneur Mathieu Moriot



Marion Gau, Juliette Massé et leur entraîneur Laurent Boissonnade



Jean-François Mélano, Olivier Massé, Christophe Oulès et Olivier Gau, vainqueurs en D2



Ludovic, Eric, Laurent, Gilles et Mathieu vainqueurs en D1

Le tennis club solliès-pontois démarre l'année très fort. Après la victoire en championnat départemental des plus de 35 ans en 1<sup>ère</sup> division, c'est l'équipe 2 engagée en 2<sup>ème</sup> division qui a remporté la finale du championnat du Var.

Ce sont deux équipes de jeunes filles (en 13/14 ans D1 et en 15/16 ans D2) qui ont décroché le titre de championnes du Var.

### Karaté // 8 avril 2016



Remise de médaille à Maître Hiroyuki Suse, expert japonais

### La pétanque // 12 mars



### Tournoi des cerises 2016 // 14-16 mai



### GROUPE "SOLLIÈS-PONT BLEU MARINE"

Régis Chevrot // Christelle Cholley

NON, NOTRE GROUPE N'ETAIT PAS AUX COMMEMORATIONS DU 19 MARS, GENESE DE LA TERREUR ISLAMISTE.

Nous ne savons pas quels mots Monsieur Le Maire a prononcé le 19 Mars pour justifier l'organisation de cette cérémonie. Cette date inique censée commémorer la fin de la guerre d'Algérie signifie en fait la « défaite de la France » et l'abandon des siens aux terroristes du FLN, un mouvement totalitaire, imprégné d'islam radical et de haine envers la civilisation occidentale. L'histoire doit servir de leçon.....

Comme François Hollande Le Maire de Solliès-pont semble vouloir ignorer, sans doute au nom de la repentance, les atrocités sans nom qui ont été commises par le FLN tout au long de la

guerre d'Algérie ? Sait-il que la guerre ne s'est pas achevée le 19 mars 1962, et que pendant des mois, ensuite, des Algériens qui avaient choisi la France ont été torturés, massacrés, brûlés vifs, dépecés après avoir été abandonnés par le pays qu'ils avaient choisi ? Sait-il que des Français non musulmans vivant en Algérie ont été tués par centaines après le 19 mars ? Sait-il que le gouvernement français de l'époque s'est conduit de manière infâme, déshonorante et criminelle ?

Notre histoire ne peut être gommée. Le ressentiment anti-français et anti-occidental aujourd'hui se ressent jusque dans nos villages. Les leçons du passé doivent au contraire nous inciter à tout faire pour ne pas nous condamner à le répéter. Ce comportement a de très nets

effets secondaires sur les esprits des Algériens vivant en France ou devenus Français.

Dans le prochain bulletin municipal nous vous donnerons les points de divergences qui font que nous ne pouvons voter les budgets (investissement et fonctionnement) de notre commune.

Mais nous pouvons aussi reconnaître l'excellent travail fait par la majorité en place, grâce à laquelle notre village se transforme.

Non, je n'étais donc pas aux commémorations du 19 mars, mais je serai présent le 25 septembre pour la Journée Nationale d'hommage aux Harkis. Notre Maire y sera aussi.

### GROUPE "PLUS PROCHE POUR ALLER PLUS LOIN"

René Grisolle // Aude Mairesse

Le bout du tunnel ? ; Dans un an les électeurs de France auront à choisir un nouveau Président de la République.

En dépit des manœuvres en tous genres pratiquées par les équipes de campagne de l'actuel locataire de l'Élysée, les chiffres sont là, témoignant du profond malaise qui étreint l'ensemble de notre société : 87% des personnes interrogées ne souhaitent pas que F. Hollande soit à nouveau candidat à la présidentielle. En effet, quelles que soient leurs opinions politiques, les Français entendent renvoyer dans ses foyers le "moi Président" qui aura, sous la Vème République, battu tous les records d'impopularité mais aussi, ce qui est plus grave, les records d'amateurisme et d'impuissance face aux défis économiques et sociaux auxquels notre pays a été confronté.

Dans ces circonstances, par ailleurs exceptionnelles à raison des attentats terribles qui ont endeuillé notre Nation, il nous appartient de faire entendre notre voix haut et fort et d'affirmer nos valeurs et nos aspirations, de sorte que nos prochains dirigeants nationaux prennent toute la mesure des enjeux et des choix sur lesquels ils devront s'engager. Les 20 et 27 novembre prochains se tiendront les élections primaires de la Droite et du Centre pour l'alternance. Les hommes et femmes inscrits sur les listes électorales ou les jeunes ayant 18 ans le jour du vote peuvent voter. Seules conditions, partager les valeurs républicaines et payer une contribution de 2 euros pour les frais d'organisation.

Au nom de l'Equipe "plus proche pour aller plus loin", je vous invite à participer massivement à ce scrutin démocratique qui permettra de faire un tri entre les nombreux candidats déclarés et de donner au vainqueur une légitimité essentielle face aux candidats auto proclamés ou parachutés par leur parti.

Le moment est venu de passer un grand coup de balai et de désigner celui qui sera en charge de réformer (enfin) notre pays, pour le débarrasser de tous les carcans qui plombent son économie et son emploi et le doter de feuilles de route au tracé clair et aux engagements précis. Rassemblons-nous pour faire entendre notre voix !

### GROUPE "ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR"

Jean-Paul Boutier // Céline Mandon-Bonhomme  
Jacques Davignon

Décidément, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond sur notre terre ! Dans le même temps où l'on demande aux collectivités, aux citoyens de serrer la ceinture, un consortium international de 109 médias nous révèle le scandale des "Panama papers" du nom de ce pays d'Amérique centrale, l'un de ces trop nombreux paradis fiscaux de notre planète. Cet épisode montre la réalité du monde opaque des paradis fiscaux et de ceux qui en profitent. Des lieux où siègent des sociétés dites "Offshore", où l'on ne demande guère de précision sur l'identité et la provenance de l'argent, où se mélange produit de la fraude fiscale et blanchiment d'argent sale. Chefs d'Etat, sportifs, milliardaires, banques détournent des centaines de milliards de la fiscalité publique. Des sommes faramineuses qui pourraient s'investir dans la santé, la culture, l'éducation, la transition écologique, permettre aux collectivités d'investir pour répondre aux besoins des populations. C'est de la délinquance à grande échelle.

C'est la face obscure du système, l'autre face nous est malheureusement plus familière, c'est l'austérité, l'endettement des Etats, la déréglementation, les coups de ciseaux successifs aux dotations des collectivités territoriales. En 2016, pour notre commune c'est 318.000€ en moins, pour la CCVG : -278.000€, pas loin de chez nous, la ville de La Seyne acculée vote un budget en déséquilibre.

Dans ce contexte très difficile, nous avons besoin de travailler ensemble au sein de la communauté de communes, de mutualiser ce qui peut l'être afin d'effectuer des économies d'échelle. Quel que soit l'avenir de la CCVG, nous sommes « condamnés » de travailler ensemble. Solliès-Pont comme d'autres communes sans doute ont fait des propositions de mutualisation, elles doivent être réexaminées, des nouvelles surgiront sans doute. Faisons le de la meilleure des manières, en dépassant les egos et les "guerres de clochers" dans le respect de tous pour l'intérêt de tous.



## Moins d'affiches publicitaires pour plus de paysage

La commune poursuit son action à l'encontre des panneaux publicitaires implantés en non-respect des dispositions du code de l'environnement. Ainsi, une opération d'ensemble a été menée sur l'entrée de ville ouest. Des procès-verbaux d'infraction ont été établis à l'encontre des sociétés d'affichage avec mise en demeure d'enlever les panneaux dans un délai de 15 jours. Cette procédure a permis de supprimer sept panneaux publicitaires de 12 m<sup>2</sup> chacun sur ce secteur ainsi que deux panneaux publicitaires déroulant. 5 pré-enseignes ont également été retirées. Des procédures identiques ont été menées sur des panneaux d'affichage situés rue Jules Muraire.

AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS



Périmètres de protection de l'entrée nord-ouest de la commune



Immeuble remarquable en application de l'article L. 581-4-II du code de l'environnement  
Périmètre de protection des 100 mètres en application de l'article L. 581-8-L5° du code de l'environnement

Installation d'un périmètre de protection d'un paysage remarquable : l'Oliveraie de l'avenue de Sénès

## Bienvenue aux nouveaux commerçants



"Aux pensées de Mandy", Fleuriste  
19, avenue du 6<sup>ème</sup> RTS - 04 94 91 63 07



"Sparesto", Salon de coiffure homme et enfant  
65, rue de la République - 09 70 93 48 94

# Hommages



Jean-Claude LE TALLEC  
Conseiller municipal délégué  
aux affaires générales

## Adieu Maryse



Maryse Vaccaro s'est éteinte le 4 Mars 2016 à l'âge de 80 ans des suites d'une grave et brutale maladie.

Issue d'une vieille famille solliès-pontoise, Maryse était une forte personnalité au verbe haut et à la nature aussi généreuse que bienveillante. Très fortement attachée à sa commune, elle était unanimement estimée et respectée de tous.

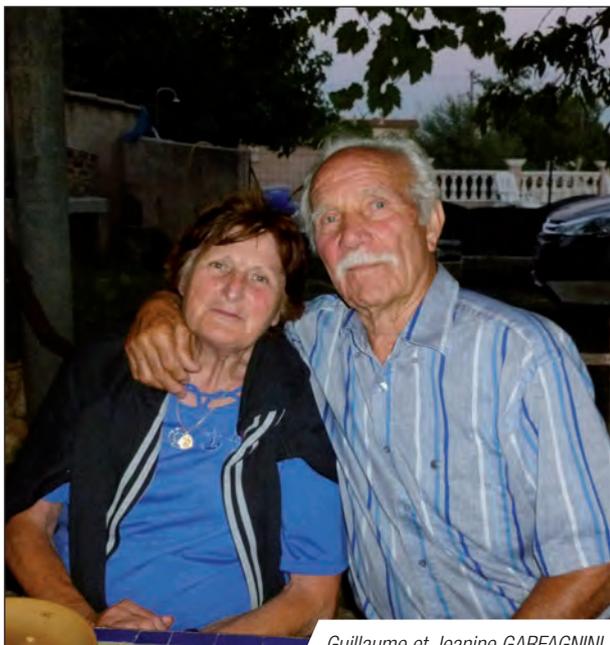
Son souci des autres et son dynamisme s'employèrent à animer l'association solliès-pontoise "Hier et aujourd'hui" dont les membres ont apprécié durant de nombreuses années son

action fédératrice ainsi que le soutien qu'elle témoignait à tous avec sa bonne humeur communicative.

Elle a rejoint son cher époux Jeannot, décédé il y a seulement quelques mois.

Les rires de Maryse et ses éclats tonitruants et sympathiques résonneront longtemps parmi la population de notre commune qui a été profondément affectée par sa disparition.

## Les noces d'or



Guillaume et Jeanine GARFAGNINI



André et Rose-Marie BONIFAY



Emile et Danielle DEJANS

## Mariages\*



- Samira HAMMOUCH et Jean-Jacques TRENCART
- Sonia MÉZOU et Jérôme CASANOVA
- Véronique BROUSSIER et Christophe DEBONO
- Eléna MOUSSU et Nicolas CIROT
- Camille ZORNIOTTI et Emmanuel PADILLA

## Noces d'or\*

- Danielle et Emile DE JANS
- Rose-Marie et André BONIFAY

## Parrainage civil\*

- Lana GAUTHIER-TURCON

## Décès\*

- MATTEO TERNARD
- MARIE-THERESE JULIETTE RATIE épouse ALCOVERO
- FABIEN DAVID ROBERT SALVANESCHI
- JEAN-YVES BROS
- GENEVIEVE SYLVETTE LOUISE AIMEE GARCIN épouse RAYBAUD
- ALEXANDRE LEON MARCEL DEMUYS
- RAYMOND ELIE ALBERT PANUELLO
- HAROUN CHAKOUR

## Naissances\*

- FIORIO-PLA LAURERI Mihyana
- MALBRANQUE Mahé Evan Timéo
- AUVRAY Maxime Théa Marie
- DHO Lyvia Santa Sylvaine
- COSTA Laly Anne-Marie Marianne
- BROUSSAIS Nathan Paul Dominique
- BELOT Nathan Latyr Gabriel
- SORIANO Gabriella Josepha Anne-Marie
- WENGER Jules Claude Jean
- FLIEGEL BARBERO Elisa Andrée Jeanne
- CRIBLE Samuel
- DUPRE Lohan
- TRIAU Héven Michel
- ESCANDE Ben Tom Noa
- CHERON Anaé Henriette Marie
- MATRAGLIA Louna Céline
- MAHOUACHI Soheyb Ridha
- LECORCHE Méline Noame
- GALLOIS Sandro Pierre Marius
- PAIRE Sacha Joël Robert
- GARCIA Diego Pierre Maurice

- MICHEL DEROO
- ELVIRA FRANCA
- JEAN-MARIE OLIVIER
- AMAR RAGEYBIA
- GABRIEL MENE
- JEAN BERNARDI
- LYLIANE SAINT CAST
- MARYSE VACCARO

*\*NB. Les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal ; pour les décès, l'accord est donné par la famille.*

## Numéros utiles

- Collège Lou Castellás : 04 94 01 80 33
- Collège de la vallée du Gapeau : 04 94 01 80 90
- Communauté des communes : 04 94 33 78 84
- Crèche municipale : 04 98 01 81 42
- La débrouille : 04 94 33 37 67
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- École maternelle Alphonse Daudet : 04 94 13 58 40
- École maternelle Houard Sauvat : 04 94 13 58 38
- École maternelle Frédéric Mistral : 04 94 13 58 37
- École maternelle Jules Rimbaud : 04 94 13 58 39
- École primaire Alphonse Daudet : 04 94 13 58 40
- École primaire Jean Moulin : 04 94 13 58 43
- École primaire Émile Astoin : 04 94 13 58 41
- École primaire Frédéric Mistral : 04 94 13 58 42
- École privée Notre-Dame : 04 94 28 81 77
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Halte-garderie : 04 98 01 81 40
- Mairie : 04 94 13 58 00
- Office du tourisme : 04 94 28 92 35
- Pharmacie de garde : 32 37
- Police municipale : 04 94 00 47 36
- Pompiers : 18
- La poste : 36 31
- SNCF : 36 35
- SOS Médecins : 04 94 14 33 33
- Taxi : 04 94 48 31 24/06 09 97 89 89
- Trésor public : 04 94 28 93 30
- Vétérinaire : 04 94 28 74 74

# FESTIVAL DU CHATEAU SOLLIES-PONT

2016

19  
JUILLET  
KENDJI  
GIRAC



20  
JUILLET  
MIKA

22  
JUILLET  
MICHEL  
POLNAREFF



21  
JUILLET  
CHEVALIERS  
DU FIEL

23  
JUILLET  
BRIGITTE



Billetterie : Fnac, Carrefour, Géant Casino, Magasins U,  
[www.fnac.com](http://www.fnac.com) et points de vente habituels  
Infos : 04 91 80 10 89 / 04 94 28 92 35 - [www.sudconcerts.net](http://www.sudconcerts.net)

